



Offrez-nous une

NOUVELLE VIE,

TRIEZ !

GUIDE DU TRI

DU GRAND NARBONNE

CITEO

 Grand
NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

	Le Grand Narbonne vous simplifie le tri	4
	Le circuit des déchets	6
	Les récupérateurs d'eau et les kits économiseurs d'eau	8
	Les déchets compostables	9
	Tous les emballages et papiers	10
	Les bouteilles, pots et bocaux en verre	11
	Les ordures ménagères	12
	Textiles, linges, chaussures	13
	Les déchets médicaux	14
	Le mobilier	15
	Apports en déchèterie	16
	Adresses et horaires d'ouverture des 18 déchèteries	18
	Carte des déchèteries	20
	La redevance spéciale pour les déchets non ménagers	21
	Les points d'accueil des déchets professionnels	22
	Les éco-gestes	23

écomobilier

CITEO



Re_fashion
L'éco-organisme de la Filière Textile



EcoLogic
Le 2^e Né Né Appareils Électriques

ecosystem
recycler c'est protéger

ENSEMBLE, RÉDUISONS L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS, TRIONS PLUS ET MIEUX

L'action concrète en faveur du **développement durable** et de la **préservation de l'environnement** est une priorité pour le Grand Narbonne. **Labellisée territoire à énergie positive pour la croissance verte**, la Communauté d'agglomération s'engage, année après année, à mener une **politique de gestion des déchets ambitieuse** afin de **prévenir, collecter et traiter** les déchets produits sur les 37 communes afin **d'augmenter la part de déchets recyclables, et de réduire l'enfouissement**.

Par ailleurs, le Grand Narbonne **sensibilise ses habitants et les accompagne** à adopter des **éco-gestes**. Ainsi, la Communauté d'agglomération mène de **nombreuses actions de prévention auprès de tous les publics dans l'objectif de réduire la production des déchets**. Face au gaspillage de nos ressources, il est de notre responsabilité d'apprendre à **consommer autrement, de changer nos habitudes, pour jeter moins et trier encore mieux**.

Ce guide pratique a été conçu pour donner les clés des bonnes pratiques en matière de tri sélectif, et inciter chacun à faire évoluer ses habitudes vers un comportement éco-citoyen. **Car chacun d'entre nous peut devenir acteur pour un territoire durable, avec un environnement et des ressources protégés**.



Maître Didier Mouly,
Maire de Narbonne,
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'agglomération



Guillaume Héras,
Vice-Président du Grand Narbonne
délégué aux Ressources Humaines
et à la Gestion et la valorisation des déchets.

LE GRAND NARBONNE VOUS SIMPLIFIE LE TRI !

LES ORDURES MÉNAGÈRES

sont à déposer dans les conteneurs gris ou les conteneurs enterrés, dans des sacs poubelle fermés.



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

sont à déposer en vrac dans les colonnes, bacs et conteneurs enterrés jaunes, AVANT D'ÊTRE RECYCLÉS.



LE TRI À LA

TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

sont à déposer dans les 130 bornes de collecte présentes sur tout le territoire. ILS SONT VOUÉS À UNE SECONDE VIE OU SERONT VALORISÉS.



LES DÉCHETS MÉDICAUX

sont à déposer dans les pharmacies qui ont contractualisé auprès de l'organisme DASTRI.

www.dastri.fr

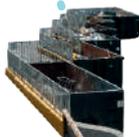


SE FAIT MAISON



LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

sont à déposer dans les colonnes
et conteneurs enterrés verts.
LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI.



LES ENCOMBRANTS, CARTONS, BOIS, DÉCHETS VERTS VOLUMINEUX, PRODUITS DANGEREUX ET ÉLECTROMÉNAGERS

sont à déposer dans les déchèteries,
AVANT D'ÊTRE VALORISÉS.



LE MOBILIER

est à déposer dans les déchèteries
POUR UNE SECONDE VIE.



LES DÉCHETS COMPOSTABLES

(petits déchets végétaux, déchets de cuisine, autres biodéchets)
peuvent être recyclés dans les composteurs individuels ou collectifs.

LE CIRCUIT DES DÉCHETS

TYPE DE DÉCHETS & CONTENANT

LIEU DE DÉPÔT OU DE TRI

**ORDURES
MÉNAGÈRES**



Installation de stockage
de déchets non dangereux
de Lambert

**BOUTEILLES, POTS
ET BOCAUX EN VERRE**



Société IPAQ
à Béziers

**EMBALLAGES ET
PAPIERS**



Écopôle

**TEXTILES, LINGES,
CHAUSSURES**



Centre de tri

MOBILIER
en déchèterie



Écopôle

APPORTS EN DÉCHÈTERIE
18 déchèteries



Écopôle

DÉCHETS MÉDICAUX



Filière d'élimination
des déchets médicaux

**DÉCHETS
COMPOSTABLES**



Composteur collectif ou
domestique, en bois ou
en plastique

FILIÈRE DE TRAITEMENT

EXEMPLES DE VALORISATION



Usine de valorisation
du biogaz sur site ;
BioResourceLab



production d'électricité



Verreries



bouteilles en verre



Filière de traitement
de recyclage par matériau
au Covaldem



banc ou couette



Centres de traitement
du textile



fripierie, matériau
d'isolation ou CSR
(Combustible Solide de
Récupération)



Éco-mobilier



aluminium, fer, CSR ou
panneaux de particules



Filière de traitement
de recyclage par matériau ;
Éco-mobilier



plaquettes de bois,
panneaux isolants,
nouveaux objets ou CSR



remblaiement en
sous-couche routière



compost

LES RÉCUPÉRATEURS D'EAU ET LES KITS ÉCONOMISEURS D'EAU

RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Économisez l'eau et arrosez votre jardin ou lavez votre voiture grâce au récupérateur d'eau de pluie. L'eau récupérée est sans chlore, ni calcaire.

Coût : 20€, sur justificatif de domicile. **Volume : 330L**.



ÉCONOMISEURS D'EAU

Le kit d'économiseur d'eau se compose de **4 embouts adaptables à tous les robinets** de la maison qui créent un mélange d'air et d'eau. Il crée un mélange d'air et d'eau qui permet de réaliser **jusqu'à 50% d'économie sur votre consommation d'eau**.

Coût : 5€, sur justificatif de domicile.



INFOS PRATIQUES

Les récupérateurs d'eau et les kits économiseurs d'eau sont disponibles dans les trois centres techniques du Grand Narbonne. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, règlement par chèque.

- **À Narbonne** : 89, rue Antoine Becquerel, le vendredi de 9h à 13h.
- **À Ginestas** : 19, route de Mirepeïssat, le vendredi de 9h à 12h.
- **À Sigean** : chemin du Recobre, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h.

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

QUI SONT-ILS ?

Petits déchets verts : herbes, fleurs et feuilles, copeaux, sciures.

Déchets de cuisine : restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marcs de café et sachets de thé.

Autres biodéchets : essuie-tout et mouchoirs en papier ; cartons bruns, sans encre, ni étiquette ou adhésif.

Fabriquez **vos** propre compost et obtenez un engrais naturel.



COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Réduisez d'1/3 le poids de vos ordures ménagères à l'aide d'un **composteur domestique, en plastique ou en bois**. Il vous permet de recycler vos déchets ménagers et de réaliser votre propre compost.

Coût d'un composteur domestique en plastique : **10€**, sur justificatif de domicile. **Volume : 300L**.

Coût d'un composteur en bois : **30€**. **Volume : 400L**.

INFOS PRATIQUES

Ils sont disponibles dans les trois centres techniques du Grand Narbonne. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, règlement par chèque.

- **À Narbonne** : 89, rue Antoine Becquerel, le vendredi de 9h à 13h.
- **À Ginestas** : 19, route de Mirepeïsset, le vendredi de 9h à 12h.
- **À Sigean** : chemin du Recobre, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h.

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des sites de **compostage collectif** sont en cours de déploiement sur le territoire.

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce au compostage et au paillage, les déchets organiques redeviennent des ressources pour le sol et les plantes.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Je trie tous les emballages et papiers, et les dépose dans les **colonnes, bacs et conteneurs enterrés jaunes.**



J'ADOpte LES BONS GESTES

Je ne lave pas les emballages.

Je dépose les déchets en vrac. Je ne les enferme pas dans des sacs plastiques.

Je n'emboîte pas les déchets les uns dans les autres.



LES PAPIERS

Journaux, livres, magazines, papiers, prospectus.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Seule 1 bouteille sur 3 est triée et donc recyclée.

LES EMBALLAGES

EN PAPIER ET EN CARTON

Boîtes, cartons, briques (avec bouchons)



EN MÉTAL

Aérosols, bidons, canettes, conserves, couvercles, capsules



EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons (avec bouchons), boîtes, pots de yaourts, emballages sous vide, sacs, sachets, sur-emballages, barquettes en polystyrène



LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

Je dépose les bouteilles, les pots et les bocaux en verre, sans bouchon ni couvercle, dans les **colonnes et les conteneurs enterrés verts** car le verre se recycle à l'infini.



NE PAS JETER

- Ampoules
- Miroirs
- Terres cuites : pots en terre...
- Vaisselle : verres à eau, céramique, porcelaine...



JE RÉDUIS MON VERRE

Je réutilise les bocaux et pots pour mes confitures maison, y stocker des pâtes, du riz, du sucre... mais aussi pour la fabrication de mes cosmétiques et produits d'entretien.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Je dépose mes déchets non valorisables en sacs fermés dans les **conteneurs gris** ou les **conteneurs enterrés**.

> **Objets souillés et non volumineux.**



BON À SAVOIR !

Plus de 52 000 tonnes d'ordures ménagères ont été enfouies en 2019.

Avant de jeter un déchet, je me pose les questions : **est-il recyclable ?**
Peut-il être valorisé ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ordures ménagères sont enfouies.

L'énergie récupérée permet de produire de l'électricité.

TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

Je dépose les textiles, linges, chaussures, la maroquinerie et les accessoires dans les **bornes de collecte de vêtements**.



QUE DEVIENNENT-ILS ?

1% de déchets ultimes
35% en recyclage et valorisation
64% sont réutilisés en France ou à l'étranger

LINGES DE MAISON ET VÊTEMENTS



CHAUSSURES

Déposer les chaussures par paire.



MAROQUINERIE ET ACCESSOIRES



LES DÉCHETS MÉDICAUX



Les médicaments non utilisés ou périmés doivent être rapportés en pharmacie sans leurs emballages cartons.

Pour les particuliers en auto-traitement, un dispositif est en place auprès des pharmacies du Grand Narbonne qui ont contractualisé auprès de l'organisme DASTRI, qui collecte et traite les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Plus d'info sur www.dastri.fr



CONSEIL DE TRI !

Les emballages des médicaments sont à jeter dans les colonnes, bacs et conteneurs enterrés jaunes.

LE MOBILIER



Le Grand Narbonne s'est associé à l'éco-organisme **Éco-mobilier** pour la **collecte, le transport et le traitement des déchets d'ameublement**.

Je dépose le mobilier pour « **poser, ranger, s'asseoir ou se coucher** » quel que soit le matériau et l'état dans lequel il est.

4 déchèteries sont d'ores et déjà équipées de caissons dédiés : Narbonne (route de Lunes et route de Béziers), Sigean et Mirepeïsset. Les autres déchèteries sont en cours d'équipement.

En attendant, les meubles sont toujours acceptés sur l'ensemble des déchèteries et seront à déposer dans la benne du tout-venant.

INTÉRIEUR

EXTÉRIEUR

POSER

Table, table basse, bureau



Table de jardin



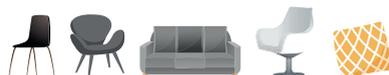
RANGER

Commode, placard, caisson, étagère



S'ASSEOIR

Chaise, fauteuil, canapé, chaise de bureau, coussin



Chaise, chaise longue



SE COUCHER

Matelas, oreiller, cadre de lit, sommier, couette



Lit de camp, sac de couchage



APPORTS EN DÉCHÈTERIE

18 déchèteries réparties sur la Communauté d'agglomération accueillent les particuliers pour la prise en charge de nombreux déchets jusqu'à un mètre cube par semaine.

Certaines déchèteries sont également ouvertes aux professionnels et les accueillent, sous réserve d'enregistrement auprès du service environnement du Grand Narbonne, dans le cadre d'un service de proximité.

TOUT-VENANT

Accessoires de décoration, revêtement de sol, équipements de loisir, isolants



CARTONS



BOIS



GRAVATS



MÉTAUX



DÉCHETS VERTS



HUILE VÉGÉTALE



DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX ET/OU DANGEREUX DES PARTICULIERS

Pots de peinture vides, bidons d'acide, solvants, huiles de vidange...



PILES, NÉONS, AMPOULES



BATTERIES



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



LES DÉCHÈTERIES POUR LES PROFESSIONNELS :

Coursan

- ZA La Condamine

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Fleury d'Aude

- Avenue de Salles

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h

Gruissan

- Route Notre-Dame des Auzils

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h

Mirepeïsset

- D 607

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Narbonne

- Route de Béziers

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h

- Route de Lunes

Dimanche toute la journée

Port-Leucate

- Avenue de l'île

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h
du 16 juin au 15 septembre

Saint-Pierre-la-Mer

- Boulevard du Canigou

du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Sigean

- Chemin du Recobre

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h

LES CONSIGNES POUR LES PROFESSIONNELS :

Une charte d'application d'accès des professionnels aux déchèteries précise les formalités administratives à remplir, les déchets acceptés ainsi que les tarifs du service. Seuls les professionnels ayant un siège social sur le Grand Narbonne sont concernés.

MARCHE À SUIVRE

- Effectuer une demande d'enregistrement, par courrier, pour obtenir le droit d'accès à :
**Le Grand Narbonne
Service environnement**
12, boulevard Frédéric Mistral -
CS50100 - 11 785 Narbonne Cedex.

JOINDRE AU COURRIER

- Un justificatif d'inscription au Registre des Métiers ou au RCS
- La photocopie des cartes grises des véhicules
- Après la signature de la charte d'application, une carte d'accès est délivrée au professionnel, valable un an et renouvelable.

ADRESSES ET HORAIRES D'OUVERTURE DES 18 DÉCHÈTERIES

Bizanet

- Route des Cayrols

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Coursan

- ZA La Condamine

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Fleury d'Aude

- Avenue de Salles

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h



Gruissan

- Route Notre Dame des Auzils

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h

Leucate

- Déchèterie intercommunale Sud

Lieu-dit « La Prade »

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h



Mirepeïsset

- D 607

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Montredon-des-Corbières

- Avenue du Languedoc - Z.I.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Moussan

- Lieu-dit « Pech Romieu »

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Narbonne

- Route de Béziers

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h



- Route de Lunes

Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouveïllan

- Le Colombier

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Port-la-Nouvelle

- Chemin des vignes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche de 9h à 12h



Accueil professionnels



Port-Leucate

- Avenue de l'île

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Dimanche de 9h à 12h du 16 juin
au 15 septembre

Portel-des-Corbières

- Rue des plâtrières

Du mardi au samedi de 8h à 12h

Raïssac-d'Aude

- Route de Canet

Lundi, mercredi, vendredi et
samedi de 13h30 à 17h30

Mardi et jeudi de 9h à 12h



Saint-Pierre-la-Mer

- Boulevard du Canigou

Du lundi au samedi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30



Sigean

- Chemin du Recobre

Du lundi au samedi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

Dimanche de 9h à 12h

Vinassan

- Route d'Armissan

Du lundi au samedi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30

AIRE DE BROYAGE À VÉGÉTAUX

Mirepeïssat :

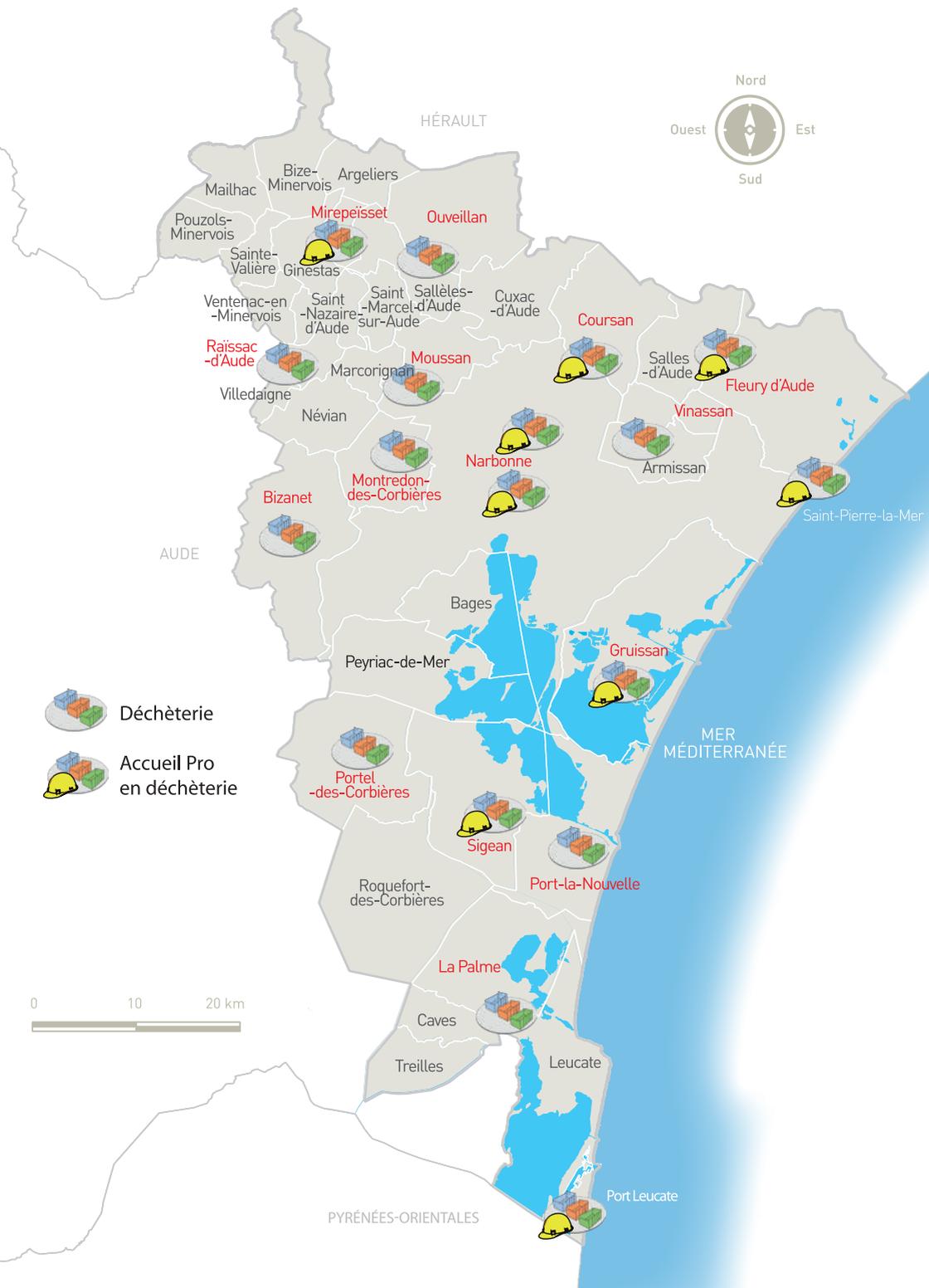
- Déchèterie

Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Sigean :

- Rue Jean Cocteau

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 16h45



LA REDEVANCE SPÉCIALE POUR LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

Les professionnels ont l'obligation de prévoir l'évacuation de leurs déchets. Le Grand Narbonne propose d'assurer la collecte des déchets pour les professionnels sous réserve du versement de la redevance spéciale. Cette redevance est obligatoire et correspond à la rémunération du service public rendu par la collectivité (collecte et traitement). La redevance spéciale est destinée à couvrir les charges qui sont supportées par Le Grand Narbonne pour l'élimination de ces déchets.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les entreprises commerciales, industrielles, de services, les administrations et collectivités dont les déchets sont éliminés dans le cadre du service public.

QUI CONTACTER ?

Le service « redevance spéciale » assure le suivi auprès des professionnels. Un devis contrat de service est établi entre l'entreprise et Le Grand Narbonne. Des conteneurs gris « redevance spéciale » sont ensuite mis à disposition des redevables.

Service « redevance spéciale » du Grand Narbonne :
tel : 04 68 58 14 58
courriel : redevance.speciale@legrandnarbonne.com



LES POINTS D'ACCUEIL DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

LE CIRCUIT DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

TYPE DE DÉCHETS	LIEU DE DÉPÔT OU DE TRI
Bois, cartons, tout-venant, tri-sélectif	Écopôle / Narbonne
Déchets non recyclables	Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) Lambert / Narbonne
Déchets verts	Bioterra - Narbonne Clape recyclage - Salles-d'Aude Minervoys recyclage - Mailhac
Gravats issu du BTP	Clape recyclage - Salles-d'Aude Sorena - Montredon-des-Corbières Minervoys recyclage - Mailhac
Huiles de friture	Triadis - Béziers
Huiles de vidange	Triadis - Béziers
Déchets organiques	BioRessourceLab - Narbonne

CONTACTS ET ADRESSES

Bioterra

- Lieu-dit « Le Ratier »
Chemin Empriouts
11 100 Narbonne
Tél : 04 68 46 53 20

Lambert

- Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)
Lieu-dit « Lambert »
RN9 11 100 Narbonne
Tél : 04 68 41 36 26

Triadis

- ZI Caspitol
Impasse René Gomez
34 500 Villeneuve-les-Béziers
Tél : 04 67 76 13 19

Clape recyclage

- Les mailhols
11 110 Salles d'Aude
Tél : 04 68 45 91 32

Écopôle du Grand Narbonne

- Lieu dit « Lambert »
RN9 11 100 Narbonne
Tél : 04 68 41 36 26

Minervoys recyclage

- Chemin de Bize-Minervoys
11 120 Mailhac
Tél : 04 68 70 26 04

Sorena

- Le Rouc
11 100 Montredon-des-Corbières
Tél : 06 10 19 60 87

LES ÉCO-GESTES

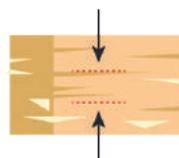
Le tri sélectif n'est pas l'unique recours pour réduire la quantité de déchets. Il existe d'autres bonnes pratiques pour prévenir leurs productions, que l'on soit au bureau ou chez soi. Adoptez ces quelques éco-gestes !



J'UTILISE MA TASSE
AU BUREAU



JE PRIVILÉGIE
L'EAU DU ROBINET
À L'EAU EN BOUTEILLE



JE LIMITE
LES IMPRESSIONS



J'APPOSE
UN STOP PUB SUR
MA BOÎTE AUX LETTRES



J'UTILISE UN CABAS
POUR FAIRE
LES COURSES



J'ACHÈTE DES
PRODUITS
GRANDS FORMATS

DÉPÔTS SAUVAGES INTERDITS !



Tous les dépôts sauvages sont formellement interdits et punis par la loi. Par exemple, déposer un sac poubelle ou tout autre objet au pied des conteneurs enterrés, devant la grille d'une déchèterie ou dans la nature, peut exposer au paiement d'une amende forfaitaire. Le détenteur peut être sanctionné, soit par une amende pouvant aller de 68€ à 3000€ (contravention de la 1^{ère} à la 4^e classe), soit par une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000€ (contravention de 5^e classe). Articles R632-1 et R635-8 du Code pénal, et article L541-46 du Code de l'environnement.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT, NARBONNE

“ TOUT CE QUE VOUS DÉPOSEZ
DANS LE BAC GRIS FINIT ICI.
PENSEZ À L'HÉRITAGE QUE VOUS
NOUS LAISSEZ... **TRIEZ !** ” Clara, 9 ans

Photo réalisée sans trucage.

WWW.LEGRANDNARBONNE.COM

 **Grand
NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION